



DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT  
Afrique de l'Ouest

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 1 525 690 000 FCFA  
Siège social : Tour Sama, Avenue Lamblin, Abidjan-Plateau  
04 BPM 821 Abidjan 04  
RCCM : CI-ABJ-B-1997-208436

Tel: (225) 27 20 33 29 60/ [www.dcbruemoa.org](http://www.dcbruemoa.org) - [dcbr@dcbruemoa.org](mailto:dcbr@dcbruemoa.org)

## AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **mercredi 22 mai 2024 à 10 heures au Noom Hotel Abidjan Plateau, 33 Avenue du Général De Gaulle, à Abidjan (COTE D'IVOIRE)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Rapports Général et Spéciaux des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Approbation des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion et décharge aux Commissaires Aux Comptes pour l'exécution de leur mandat ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
7. Nomination des nouveaux Administrateurs ;
8. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration ;
9. Renouvellement du mandat des Commissaires Aux Comptes ;
10. Pouvoirs en vue des formalités.

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les formulaires de pouvoir sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social du DC/BR et téléchargeables sur le site internet [www.dcbruemoa.org](http://www.dcbruemoa.org).

Les formulaires de pouvoir doivent être déposés au siège social du DC/BR ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : [ag@dcbruemoa.org](mailto:ag@dcbruemoa.org), le mercredi 15 mai 2024 à 17 heures au plus tard.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, les documents d'informations sont tenus à la disposition des actionnaires qui pourront en prendre connaissance au siège social.

**Le Conseil d'Administration**